



Le Briolin

Bulletin municipal de la vie Brioline • Printemps

2016



Sommaire

■ Editorial	3
■ Les nouveautés de la commune	4
■ Nouveau site Internet	6
■ Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	7
■ BRISFER	8
■ Garderie	9
■ La vie de l'école	10
■ Voyage à Provins	13
■ Le repas des anciens	15
■ Le « Tacot »	16
■ Entreprise A.C.B.	19
■ Association sportive loisirs Brières	20
■ Des animations pour tous les goûts	21
■ Etat civil	23



Tous les jeunes filles et garçons doivent, entre la date de leur 16 ans et la fin du troisième mois suivant, se faire recenser à la mairie de leur domicile.

MAIRIE : 91150 BRIERES-LES-SCELLES

Téléphone : 01 64 94 11 08

Télécopie : 01 64 94 22 45

Directeur de la Publication :

Michel ROULAND

Conseiller Chargé de l'Information

et de la Communication :

Francis TEYCHINÉ

Maquette PAO & Impression :

MAGDAZ IMPRESSIONS

E-mail : contact@magdaz.fr

Tirage : 500 exemplaires



Le périscolaire d'aujourd'hui et de demain

Les transferts de compétences ainsi que les difficultés de gestion, nous conduisent à prendre des mesures de sauvegarde concernant les enfants de l'école. Je profite donc de cet édit pour vous tracer en quelques lignes, la situation actuelle, ainsi que l'évolution envisagée.

A ce jour, le périscolaire est assuré par l'association « les Frimousses de Brières » créée en 2007 et déclarée en sous-préfecture.

Cette association emploie deux salariées pour la garde des enfants, de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h30.

Dans le cadre de cette activité, les deux salariées participent également à la surveillance des enfants de 11h 45 mn à 14 h et de 16 h à 16h 30 mn pour le compte de la mairie.

Faces aux difficultés de gestion exprimées à maintes reprises par les différents responsables de cette association depuis deux ans auprès de moi-même, la commune a proposé de transférer cette activité périscolaire à la Communauté d'Agglomération Etampois Sud-Essonne qui possède cette compétence.

Dans cet objectif, la commune a pris en charge, pour les deux salariés, la formation « BAFA » indispensable pour le transfert de cette activité périscolaire à la CAESE.

Après discussions avec la CAESE, un accord est passé entre l'association et la mairie pour licencier les salariées en mars 2016, afin de proposer à celles-ci un contrat à durée déterminée par la commune pour la période transitoire suivi d'une reprise par la CAESE.

Suite au refus des salaires de l'association des embauches proposées, la mairie doit effectuer le recrutement de deux nouvelles personnes titulaires du BAFA dont une avec BAFA pour assurer la fonction de directeur (obligatoire pour le périscolaire).

Le souhait du conseil municipal est de maintenir cette activité, ce qui l'oblige à mettre en place une structure conforme au périscolaire de la CAESE pour son transfert à la rentrée de l'année scolaire 2016/2017.

La mairie est également chargée d'établir des grilles tarifaires selon le quotient familial qui sont actuellement appliquées à la CAESE.

La reprise urgente de cette activité périscolaire par la commune est conditionnée par les recrutements et les agréments de fonctionnement par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection Maternelle Infantile.

Actuellement, le fonctionnement des Frimousses est assuré par des subventions allouées par la commune et les versements des familles qui font garder les enfants.

Pour l'année scolaire 2015 / 2016 les subventions de la mairie sont les suivantes :

- 1^{er} septembre > 7 300 €
- 15 octobre > 2 000 €
- 24 décembre > 2 500 €
- 18 février > 11 000 €

Le montant de février est plus élevé car il prend en compte la cessation d'activité de l'association et le licenciement économique des salariés.

Afin de pérenniser ce service important pour les parents ne pouvant pas assurer la dépose des enfants à l'heure de l'ouverture des écoles et les récupérer à la fin des cours, le Conseil municipal dans son ensemble est fermement décidé à tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

Michel ROULAND



> Les nouveautés de la commune

Urbanisme

Notre futur projet d'aménagement du centre village concernant la création d'une voie entre la rue des ruelles et la rue du petit Brières, l'aménagement d'un espace paysager et du parking à proximité de la salle polyvalente est reporté de 2 ans minimum.

La procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU) qui arrivait à son terme en fin d'année 2015, permettait de rendre cette zone constructible ainsi que l'acquisition du terrain afin de réaliser ce projet.



Notre projet de modification du PLU n'a pas été acceptée par l'état (DDT) conformément à l'article 139 de la loi ALUR qui indique que « les modifications engagées pour ouvrir une zone AU de plus de 9 ans devront impérativement être achevées au 01 juillet 2015.

Le classement de ce terrain en zone AU depuis 2005, donc de plus de 9 ans. En conséquence, nous devons procéder à la révision générale de notre PLU qui prendra au minimum 2 ans et engagera un coût supplémentaire.

Assainissement



Le schéma directeur d'assainissement, obligatoire pour les communes, est en cours de finalisation. Le cabinet chargé de l'étude nous communiquera prochainement les résultats de cet audit concernant : l'état de notre réseau, les améliorations et travaux préconisés, de même que les installations privées non conformes à la législation en vigueur.

Les contrats de prestations de services d'entretien annuel de nos installations d'assainissement ont été revus à la baisse et transformés en un seul contrat au 01 janvier 2016.

Selon les article 64 et 66 de la loi NOTRE , cette compétence communale de gestion de l'eau et d'assainissement sera transférée à la communauté d'agglomération le 01 janvier 2020.

Travaux réalisés au 2^{ème} semestre 2015

Afin de faciliter l'accès ainsi que l'entretien des abords, l'Aménagement d'une plate forme pour la benne à végétaux chemin des Vaux du bois a été réalisé en août. A cette occasion nous vous rappelons que seul des déchets verts doivent y être déposés.

La création du parking rue du petit Brières a eu lieu en Novembre, permettant ainsi de limiter le nombre de véhicules stationnés sur la chaussée à proximité de l'intersection avec la route départementale 207 (route de Villeconin).





Nous avons procédé à la mise en conformité de certaines installations, à savoir :

Le schéma directeur d'assainissement impose une mise en conformité de nos installations communales, aussi la première tranche du raccordement de l'assainissement de la salle du parc de la Faisanderie a été réalisée en novembre.

La lutte contre les incendies nous oblige à maintenir en bon état de fonctionnement les dispositifs mis à dispo-

sition des Sapeurs Pompiers. Nous avons donc procédé au remplacement de la borne incendie située place du vieux puits.

Le dispositif de protection contre la foudre de l'église étant devenu inopérant des travaux de remise en conformité ont été réalisés début janvier 2016.



Prévisions des principaux travaux

Afin de maintenir en bon état le patrimoine et les installations communales, des travaux seront entrepris ou poursuivis durant l'année 2016.

VOIRIE

- Changement des tampons d'assainissement de la rue du cochet et de la grande rue
- Gravillonnage de l'impasse du Bedeau.
- Création de 3 places de stationnement rue Charles de Gaulle.

MULTISERVICE

Suite à une invasion de rongeurs dans les locaux du multiservice, ces derniers ont totalement détruit les matériaux d'isolation du plafond, nous avons dans un premier temps afin de les éradiquer. En ce début d'année nous avons entrepris des travaux de rénovation, cet espace sera donc disponible prochainement.



SALLE POLYVALENTE

- Remise en peinture de l'entrée, des salles annexes, des toilettes et de la cuisine
- Remplacement des fenêtres de toit et des plaques de plafond de la salle du 1^{er} étage

PARC DE LA FAISANDERIE

- Réfection des deux terrains de tennis et des sanitaires à proximité
- Réhabilitation de la salle de la Faisanderie :
 - Dernière tranche de raccordement à l'assainissement collectif
 - Isolation thermique et phonique, création d'un faux plafond
 - Installation de baie vitrées et changement des fenêtres.
 - Réfection des sanitaires et de la cuisine

ECOLE

- Remplacement des baies vitrées de l'école maternelle
- Réaménagement de la cour de l'école primaire par la réduction et transformation du bac à sable en espace vert.

GROS EQUIPEMENTS

La municipalité s'étant engagée dans le contrat zéro phyto, le conseil a décidé de l'achat d'un matériel multifonction. En effet cet engin embarqué sur une remorque pourra servir de désherbeuse à eau chaude et accessoirement de nettoyeur haute pression.

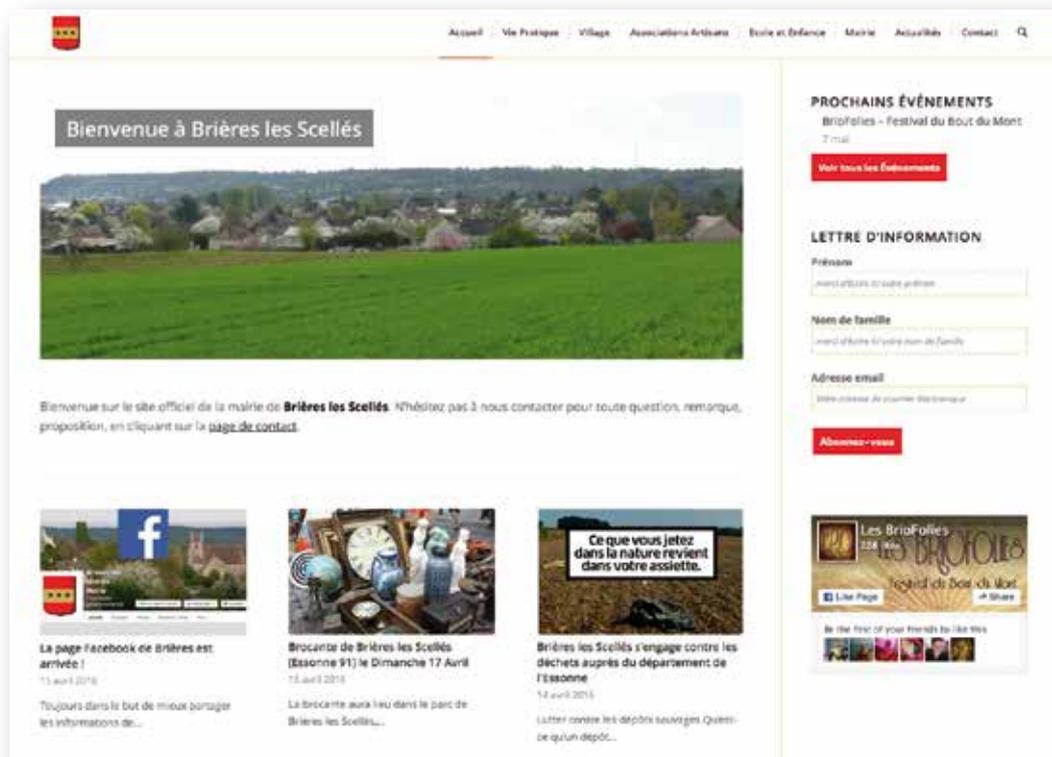


> Nouveau site Internet de Brières



Abonnez-vous à la lettre d'Information électronique de Brières les Scellés.

Chaque semaine les dernières informations de Brières sur votre smartphone, tablette et ordinateur.



Les autres nouveautés du site internet

Suite aux différents retours que nous avons eus des utilisateurs du premier site internet, nous avons décidé de créer un nouveau site qui va vous permettre :

- de consulter **l'agenda de la commune** en cliquant sur chaque événement ou sur « Voir tous les événements »
- de recevoir **la lettre d'information hebdomadaire de Brières** sur votre ordinateur, tablette ou smartphone.

Nouveau également

- « **Le mot du maire** » que vous pouvez consulter dans la rubrique « Village »
- Les dernières **statistiques sur la population de Brières** dans la rubrique « Village / Le Village de Brières »
- Une **galerie photo** dans la rubrique « Village / Galerie d'images »
- Beaucoup de nouvelles informations sur le **traitement des déchets** dans la rubrique « Vie pratique / Collecte des ordures »

- Une « **carte interactive de Brières** » dans la rubrique « Vie pratique / Carte interactive »
- ainsi qu'une **liste des associations, entreprises et artisans, assistantes maternelles, ...**

Comme toujours lors du lancement d'un nouveau site, des erreurs ou oublis ont pu se glisser au travers de nos vérifications, dans ce cas, merci de nous adresser un message via la « **page contact** ».

Prochainement...

Le prochain projet sur lequel nous allons travailler est la création d'une PAGE FACEBOOK pour le village. Les actualités du site internet seront aussi publiées sur la page Facebook.

Cela permettra à tout un chacun, de pouvoir se tenir informé des différentes actualités et événements relatifs à Brières, sur le type de support qu'il préfère (smart, tablette, ordinateur) et sur le mode qu'il préfère (Facebook, internet, ...)



> Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Dans le cadre de la révision du schéma directeur d'assainissement communal, diverses investigations ont été opérées sur les différents réseaux de Brières. Il en ressort d'une part que certaines installations communales (assainissement salle du Parc) ainsi que certains dispositifs privés non raccordés au réseau collectif devront faire l'objet d'un contrôle obligatoire par les services du SPANC.

Puis-je me soustraire au contrôle de l'assainissement non collectif ?

Non car les contrôles effectués par le SPANC sont une obligation fixée aux communes par la loi ^[1] et qui s'imposent donc aux particuliers.

Cependant, afin que l'activité du SPANC ne soit pas simplement envisagée comme une contrainte pour les particuliers, une information est indispensable.

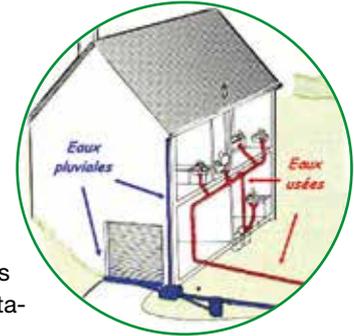
Pour vous guider dans vos différentes démarches concernant les réglementations et les aides financières qui peuvent

vous être attribuées, consulter le site officiel suivant:

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr



D'autre part certains raccords collectifs ne sont à ce jour pas conformes à la réglementation en vigueur.



A savoir certaines installations au tout à l'égout présentent une anomalie concernant le raccordement de l'évacuation des eaux de pluie dans les réseaux eaux usées alors qu'elles doivent faire l'objet d'un traitement spécifique par le propriétaire de l'immeuble. Des contrôles seront donc effectués afin de faire procéder aux travaux nécessaires à la mise en conformité.

Pourquoi le rejet des eaux pluviales au tout à l'égout est interdit ?

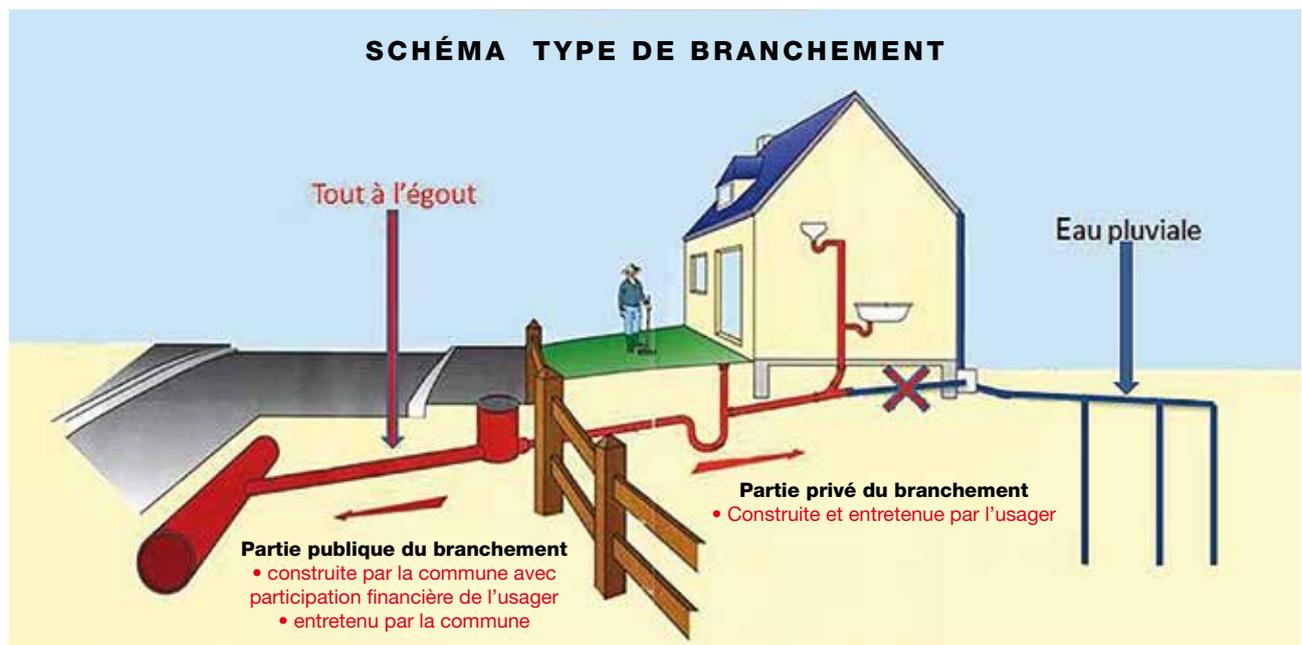
Il est strictement interdit de rejeter les eaux pluviales dans le réseau d'assainissement pour les raisons suivantes :

Les à-coups hydrauliques générés par l'apport d'eaux pluviales provoquent le dysfonctionnement des stations d'épuration.

- Le volume d'eau excédant la capacité de la station est directement rejeté au milieu naturel sans traitement.
- La mise en charge des réseaux provoque des débordements sur la voirie et chez les particuliers.

1. Voir les articles L.2224-8 du CGCT et L.1331-11 du CSP

SCHÉMA TYPE DE BRANCHEMENT





(Brigade Sud Francilienne pour l'Enlèvement et le Recyclage)

BRISFER 2015, les travailleurs du mois d'Aôut



Comme cela avait été mentionné dans le précédent numéro du Briolin, le chantier BRISFER s'est tenu du 17 au 21 août dernier. Mogane, Nelle, Priscilla, Alexandre, Florian, Rémy, Valentin et William, tous volontaires, ont répondu présents et ont fait un travail remarquable.

Ils n'ont pas hésité à retrousser les manches pour remettre en état ce chemin rural n° 44 qui va de Brières au Chesnay ; chemin qu'il n'était plus possible d'emprunter pour cause de dépôts sauvages et de ronciers.

Nos Jeunes ont débroussaillé, élagué, défiché, nettoyé, débarrassé (pot de peinture - gravats - carcasses d'animaux - pneus, plaques de fibrociment, etc.. déposés par des indéclicats) afin de réhabiliter ce chemin.

Pas de comparaison entre l'avant et l'après... Avec leurs encadrants, Fabien et David, une complicité est tout de suite née et le chantier s'est déroulé dans la bonne humeur. Une ambiance décontractée y a régné et le chantier a été rondement mené tout au long de cette semaine.

A l'issue, et en leur honneur, tous ont partagé le verre de l'amitié en présence de Mr DUGOIN, Président du SIREDOM, Mr B. DIONNET Maire de Morigny Champigny et Mr ROULAND, Maire de notre commune. Chacun s'est vu remettre par le SIREDOM, une gratification de 200 € en bons d'achat et un diplôme, attestant leur engagement citoyen. Diplôme qui peut être un véritable sésame dans la recherche d'un prochain stage ou d'un emploi. De plus, le conseil municipal a voté une enveloppe de 100 € supplémentaires pour chacun de ces jeunes biens méritants.





Reconduction pour l'été 2016

Un nouveau chantier Brisfer sera organisé cet été et se déroulera du 16 au 19 Août prochain. Ces chantiers éco-citoyens, permettent de lutter contre les incivilités de certains qui par souci d'économie déposent de façon sauvage des gravas et autres objets dans la nature.

Ouverts aux Jeunes de 16 à 24 ans, les participants (au nombre de huit retenus par brigade) sont véhiculés du point de ralliement jusqu'au site à nettoyer. Le chantier est choisi par le Maire de la Commune. Un équipement (veste, pantalon, gilet de signalisation) est fourni par le Siredom les repas de midi sont également pris en charge. Les encadrants du groupe apportent leurs expériences, les initiant au maniement de différents outils et sont leurs guides dans la réalisation du chantier.

A l'issue du stage, lors de la cérémonie de clôture, une gratification de 200 € en bons d'achat ainsi qu'un diplôme sont remis à chaque jeune participant.



Tous sont repartis avec le sourire aux lèvres et un prochain chantier est déjà programmé en 2016 afin de réhabiliter le chemin dit du « tacot ».
Encore bravo à Mogane, Nelle, Priscilla, Alexandre, Florian, Rémy, Valentin et William !

Jeunes Briolins et Briolines devenez Ambassadeurs de la propreté...

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à retourner dûment complétés en Mairie (Sylvie JOUARD, Conseillère-déléguée du Siredom, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **06 80 61 49 94**).



Témoignage

Maman d'une petite fille allant tous les jours à la garderie, je tenais à mettre un point d'honneur au travail formidable accompli par M. Le Maire et ses élus.

En effet, chacune des familles amenant leur(s) enfant(s) à la garderie, connaît nos mésaventures de ces derniers mois. La Garderie détenue à l'origine par une association doit être reprise par la CAESE (Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne). C'est pourquoi nous devons tous nous battre afin de maintenir une organisation correcte pour l'accueil de nos enfants. La garderie est un lieu essentiel et primordial pour nous, parents, mais aussi pour nos enfants. Pour ma part, je ne saurais faire autrement car je travaille sur Paris tous les jours.

J'ai donc décidé d'offrir toute ma confiance à M. le Maire et ses collaborateurs. Je venais aux nouvelles régulièrement pour connaître l'évolution de leurs démarches. J'ai été reboostée à chaque passage car je sentais en eux un véritable investissement, une réelle envie de réussir à garder notre structure, un engouement significatif, sincère, et une motivation qui ont rendu leur travail irréprochable.



Ce n'était pas le moment de baisser les bras, au contraire ! Je décidais plus que jamais de croire en eux. Leurs sourires m'ont convaincus, leurs efforts et leurs résultats m'ont prouvés que je n'avais pas eu tort de me souder pleinement à eux dans ce challenge.

L'espoir fut suivi d'une Victoire !

Cette victoire je la dois à M. Le Maire et au Conseil Municipal. Cette réorganisation est encore en cours mais elle prend le chemin d'une démarche durable et positive pour notre avenir et celui de nos enfants.

J'aime ce village et je l'apprécie aussi grâce au travail et à l'investissement de ceux qui le gèrent.

Merci encore, merci pour cette réussite prometteuse... C'est tellement important de se sentir soulagée et rassurée.

Une maman heureuse

..... Une rentrée sereine...

« Mardi 1^{er} septembre 2015, c'est la rentrée, il faut y aller ! »



Et ce fut une rentrée plutôt sereine cette année. Avec des rythmes scolaires désormais effectifs depuis un an, un nombre d'enfants en maternelle plus acceptables et des relations entre élèves un peu plus apaisées, on peut le dire, ce fut une belle rentrée... 2015-2016 est aussi l'année de mise en place des nouveaux programmes en maternelle et de la préparation de celle des nouveaux programmes en élémentaire. Elle est également celle de la mise en place de notre nouveau projet de groupe scolaire « Culture Commune et Communauté de Cultures » et de la poursuite de notre éco-travail avec Éco-École sur le thème des énergies, de leurs économies et de leur impact sur le climat.

Merci à tous les partenaires de l'école pour leur aide et leur bonne volonté ! Ensemble, nous poursuivons notre chemin vers un groupe scolaire plus apaisé et toujours riche de nombreux projets !

Voyage au Maroc

Le jeudi 15 octobre dernier, tous les élèves du groupe scolaire « partaient » en voyage virtuel au Maroc. 12 équipes de voyages –comprenant des élèves de la petite section jusqu'au CM2 – ont pu découvrir l'univers marocain et la culture arabe au travers de 12 ateliers... conte, langue arabe, danse et orientale, jeux collectifs traditionnels, confection de pâtisserie orientale, musique et instruments marocains, écriture arabe, réalisation d'une mosaïque collective... Le tout ponctué par des détours vers notre magnifique musée éphémère.



Un grand merci à tous nos bénévoles et notamment aux familles marocaines pour leur investissement dans cette journée et leur aide précieuse ! Pour un premier voyage, ce fut une réussite !!!





Voyage au Canada

Juste avant les vacances de Noël, le jeudi 17 décembre, tous les élèves du groupe scolaire reformaient leurs 12 équipes pour partir à la découverte « virtuelle » du Canada. Point de neige au rendez-vous, mais là aussi 12 beaux ateliers où chacun a pu se frotter à la pluralité de la culture canadienne.

Voyage bilingue, les élèves de l'élémentaire ont pu pratiquer français et anglais en fonction des régions « traversées » et des animateurs présents. Faune canadienne, confection de pancakes au sirop d'érable, création d'un bijou indien, langues anglaise et québécoise, l'histoire de Jacques Cartier et de la découverte du Canada... ainsi que la réalisation collective d'un Inukshuk géant.



Un grand merci à la conseillère départementale en langue anglaise et aux assistantes canadiennes venues nous prêter main forte lors de cette journée.

Merci aussi à tous ceux qui ont pu nous aider à encadrer ces ateliers et à monter un petit musée canadien tout à fait réussi ; en particulier la mairie pour le transport du « Caribou ».

Comme pour le Maroc, les familles ont pu découvrir le musée éphémère et quelques réalisations de la journée lors des portes ouvertes en fin d'après-midi.



Le prochain voyage ? Le jeudi 18 février... en route pour les secrets de la Chine !

Une fresque pour l'école...

A la suite d'une idée de Monsieur le Maire, l'équipe pédagogique a construit un projet pour la réalisation d'une fresque murale par des artistes professionnels dans la cour de l'école élémentaire.

La réalisation de cette fresque en novembre dernier fut l'occasion pour les élèves de tout le groupe scolaire de découvrir le monde du graph professionnel et de suivre pas à pas la création d'une œuvre « urban art ».



L'échange avec les artistes fut quotidien et le résultat à la hauteur de nos attentes et du plaisir des enfants.

Le mur de la cour présente donc sur 60 mètres environ un ensemble pictural mêlant le réalisme et le rêve, la ville et la campagne et la dimension écologique du groupe scolaire... support désormais possible pour de nombreux travaux d'élèves en classe... Tout un chacun peut admirer cette œuvre depuis la rue et, sur demande auprès du maire et du directeur, venir la découvrir de plus près.



Le spectacle de Noël

Lundi 15 décembre, tous les enfants du groupe scolaire ont assisté à un spectacle de Noël offert par la Caisse des Écoles : « Ouille ! la Terre » de la compagnie de « l'île du A ». Ce conte écologique narre les mésaventures d'un petit humain négligent à qui la Terre décide de donner une bonne leçon. Au fur et à mesure du conte, ce petit humain va suivre un parcours semé d'embûches qui lui fera prendre conscience de son comportement et de l'importance du développement durable.

Deux artistes aux talents multiples nous ont donné à voir un spectacle ludique mêlant, conte, chansons, marionnettes, parcours clownesque et poésie pour sensibiliser les petits et les grands au respect de l'environnement.



Un grand merci à la mairie pour avoir offert ce divertissement à tous les enfants.





voyage du 11 septembre 2015



Quelques informations concernant cette magnifique ville de PROVINS qui gagne à être connue.

Petite cité médiévale inscrite au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco, ville de Champagne.

Géographie

La ville est située dans le sud-est du département de Seine et Marne, bâtie autour d'un promontoire au confluent de la vallée de Voulzie et celle du Durteint. D'après la légende, PROVINS tiendrait son nom des vignes de PROBUS, général romain.

Histoire

La ville de Provins ne laisse pas indifférente et attire bon nombre de grands personnages.

Après une occupation par les militaires romains, Clovis s'empare du castrum romain de Provins. Charlemagne, vue l'importance de la ville y envoie son missi dominci.

Au Moyen âge, sous la protection des Comtes de Champagne, Provins devint la 3^{ème} ville française après Paris et Rouen, abritant les grandes foires de Champagne.

La traditionnelle braderie du 11 novembre nous rappelle sa suprématie.

La fête de la moisson qui succèdera aux fêtes médiévales témoigne de la richesse de Provins.



Economie

Provins est la capitale de la confiserie à la rose : confiture de pétales de roses, miel à la rose, sirop à la rose.

Pour la petite histoire, cette rose aurait été rapportée des Croisades par THIBAUT de CHAMPAGNE.

Patrimoine

Provins possède un patrimoine culturel important :

- Fortifications médiévales imposantes entourant la ville haute et comportant 22 tours. L'enceinte de la ville basse a malheureusement subi les assauts du temps et est en cours de restauration.
- L'imposante Tour César du XII^e siècle.
- Le sous-sol de la ville truffé de souterrains.
- Le Pendule de Foucault
- La grange aux Dîmes.





C'est dans ce cadre exceptionnel que les 40 personnes briolins et autres accompagnés des membres du CCAS ont passé la journée du 11 septembre 2015.

Après avoir retrouvé chacun d'entre nous à des points de ramassage très variés, nous voilà en route vers Provins. Francis et Robert sont là pour nous récompenser de notre bon comportement dans le car (mais oui les briolins sont des bons citoyens) en nous distribuant bonbons, sucettes et nounours en chocolat.



Quoi de mieux qu'une visite en petit train pour découvrir la ville. Les vieilles pierres des remparts sont éclairées par un beau soleil. Après avoir franchi les portes de la ville, nous pouvons admirer les vieilles façades à pans de bois, les charmes des rues médiévales, la Tour César qui se dresse devant nous. Les commentaires sont très appréciés et seront bien utiles dans la découverte en temps libre en fin de l'après-midi.

A 12 heures, déjeuner dans un restaurant très accueillant à la décoration peut-être un peu chargée mais où on peut retrouver des trésors anciens.

Kir sauvignon avec amuse-gueule / ballotine de canard compote d'oignons et salade / brie / charlotte au chocolat blanc et noir, crème anglaise / café. Repas dans la bonne humeur avec ces plats raffinés et copieux.



Mais il faut vite quitter cette salle chaleureuse, nous devons nous installer sur les gradins pour admirer un spectacle équestre haut en couleur et voltiges.

Spectacle relatant le retour de Thibaud IV revenant des croisades et rapportant à sa belle Blanche de Castille la fameuse rose qui fit la réputation de Provins. Des grandes réjouissances sont données en son honneur avec prouesses équestres, cavalcades, dressage, jonglerie. Mais les forces du mal rôdent et Thibaud devra affronter le terrible Torvark accompagné de ses loups et ses guerriers. Les magnifiques chevaux ibériques réalisant des cabrioles les plus folles ne peuvent que nous combler.

Chacun repart avec toute cette féerie dans la tête pour un tour dans les rues de Provins avant le retour.

Mais il reste des nounours, vite Francis, Robert avant qu'ils ne fondent !





> Le repas des Anciens



Arrivés dès 8h30, ces messieurs écailleurs prennent à peine le temps de se saluer et se mettent aussitôt à l'ouvrage : 800 huîtres à ouvrir ne leur font pas peur ! Et alors ! Monsieur Lancelin, on a abandonné le couteau électrique pour se contenter d'un simple couteau ? attention les doigts !

Un petit café ou un verre de vin blanc et ça repart. Bavardages, petites histoires gaillardes, éclats de rire accompagnent leurs gestes efficaces. Depuis la veille, tous les lots de la fameuse tombola ont été disposés harmonieusement par Sylvie et Joëlle.

Au menu, huîtres ou assiettes de charcuterie ou terrine de poisson / coquille St Jacques, méli-mélo mer et rivière / liqueur de framboises, sorbet ananas / noix de veau Rossini / St nectaire fourme d'Ambert, salade / délice glacé aux griottes coulis de pêches / café / clémentines / champagne.

Chacun apprécie ces mets toujours aussi raffinés présentés par notre traiteur « La table du Hussard » sans oublier de prendre des nouvelles de son voisin et de sa voisine.



Pendant que certains se précipitent pour acheter les derniers billets avec l'espoir que ce sont les gagnants, d'autres se dégourdisent les jambes au son d'airs bien connus choisis par Bernard, notre DJ briolin. C'est le moment de montrer que même si les années passent, le plaisir d'évoluer sur la piste est toujours là !

Et voilà l'heure du tirage de la tombola arrivée. Robert s'égosille pour faire entendre les numéros gagants : les Briolins et Briolines sont vraiment indisciplinés. Déceptions, éclats de rire, applaudissements ponctuent ce tirage. Chacun repart, chargé pour les plus chanceux, et se donne rendez-vous pour l'année prochaine.

Les beaux jours qui arrivent sont aussi annonciateurs, de barbecue party en famille sur la terrasse du jardin, moment de détente et de convivialité pour tous, Mais voilà : Si une hirondelle ne fait le printemps, le printemps lui vois les tondeuses, tailles haies et autres matériel pétaradant sortir des garages pour reprendre du service, afin d'entretenir le jardin un peu laissé en jachère tout l'hiver.



Afin que tout le monde puisse profiter des premières douceurs quelle que soit son activité, il nous a paru important

de vous informer des règles applicables pour tous les travaux de jardinage et d'entretien domestique nécessitant l'utilisation d'engins à moteur.

Leur utilisation (pour le jardinage et bricolage) est autorisée :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Merci à tout le monde de respecter ces horaires afin que tous les briolins et toutes les briolines puissent « bien vivre ensemble ».



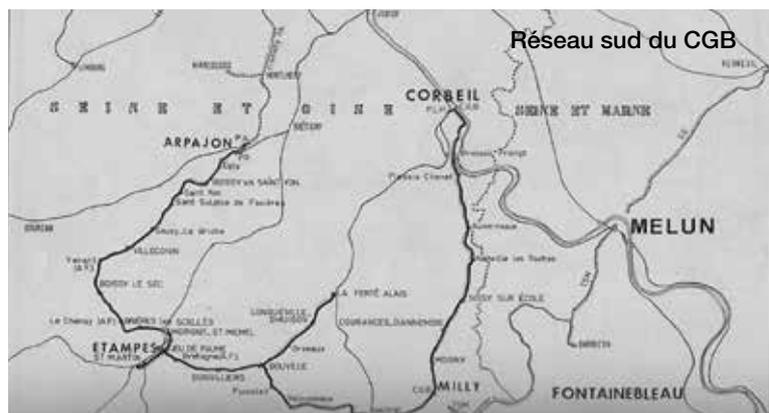
> « Le tacot »

De 1911 à 1948 notre village était desservi par un chemin de fer d'intérêt local à voie unique de 1,44 m d'écartement et reliant Etampes à Arpajon.

Cette ligne de « 30 kms » environ avait sa gare d'attache à Etampes, place du Jeu de Paume, en face du commissariat actuel. Elle desservait les communes de Morigny, Brières les Scellés, Boissy le Sec, Villeconin, Souzy la Briche, St Sulpice de Favières, St Yon, Boissy sous St Yon, Egly et Arpajon d'où l'on pouvait prendre le tramway à vapeur pour Paris.

Chaque commune avait sa gare mais les stations plus conséquentes de Boissy sous St yon, Villeconin, Boissy le sec et Brières comportait une halle de marchandises, une salle d'attente et un logement à l'étage pour le chef de gare. Des arrêts facultatifs étaient aussi prévus au Chesnay et à Venant. Un raccordement prolongeait la ligne à travers la ville d'Etampes sur l'ancienne RN 20 pour rejoindre St Martin.

Le conseil Général de Seine et Oise décida la construction de cette ligne d'intérêt local sous réserve que les communes concernées par le projet participent financièrement aux dépenses engagées par le département. La délibération du conseil Municipal de Brières les scellés du 14 février 1905 précise la part contributive de la commune à cinquante annuités de 400 francs à partir du commencement des travaux. L'exploitation du chemin de fer fut confiée par le département (la Seine et Oise) au réseau sud de CGB (chemins de Grande Banlieue) et sera familièrement qualifiée de « tacot ». Trois autres lignes construites à la même époque faisaient également partie du réseau sud du CGB : la ligne d'Etampes à Maisse, celle de Maisse-Milly à Corbeil et celle de Bouville à la Ferté-Alais.



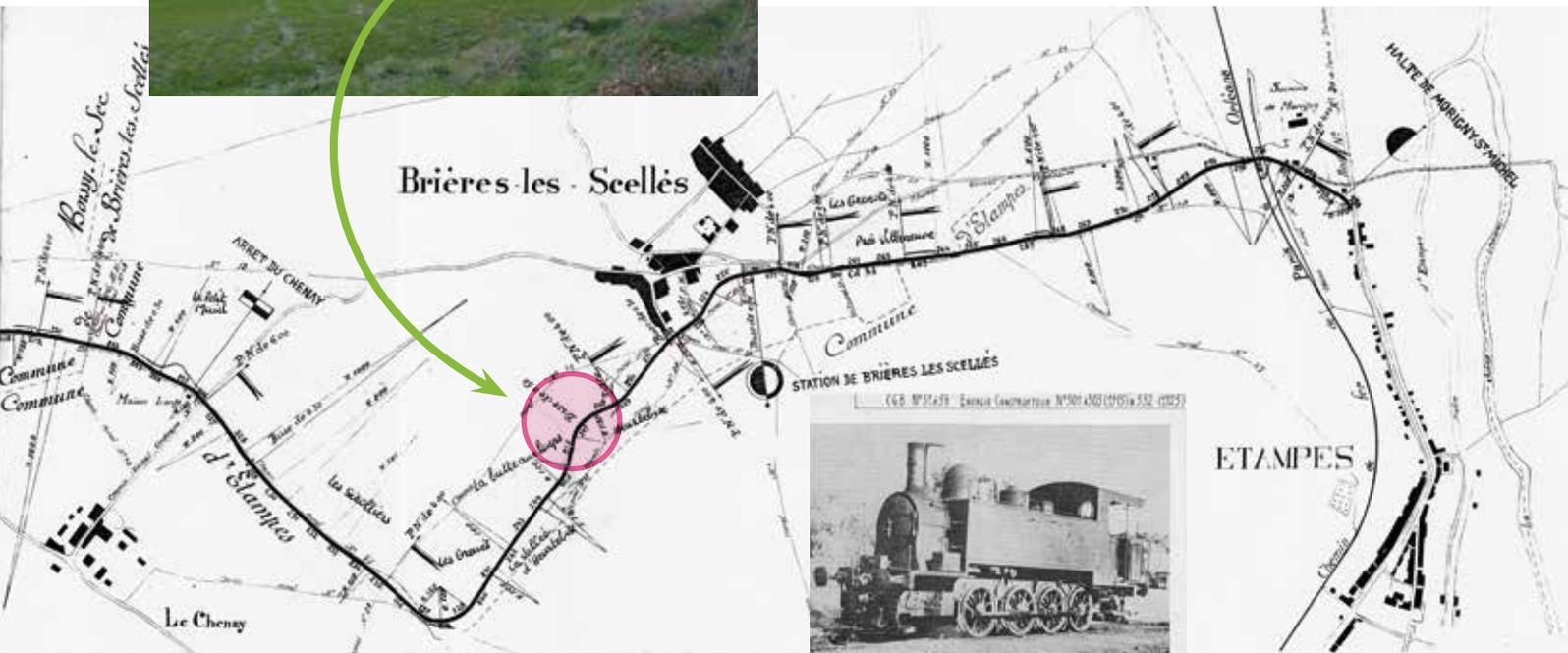
« Notre tacot » Après une période de construction qui dura de 1909 à 1911, l'inauguration de la ligne eut lieu le 23 décembre 1911. Son exploitation sera interrompue au cours de la première guerre mondiale en 1916.

Le déficit de la ligne fit que l'autorité militaire réquisitionna le matériel roulant. Des rails étaient même déposés pour être utilisés sur des voies stratégiques construites sur le front. Après la guerre, la concession du réseau CGB, en faillite, était confiée à la société des transports en commun de la Région Parisienne (STCRP) qui reconstruisit la voie. Le trafic repris en 1923 après 7 ans d'interruption. C'est ensuite la Société Générale des chemins de fer économique (SE) qui exploita à partir de 1933 le réseau CGB.

Pendant la deuxième guerre mondiale le trafic fut maintenu permettant aux Briolins d'avoir un moyen de locomotion pour se rendre à Etampes et aux Parisiens de venir se ravitailler à la campagne malgré les risques de mitraillage des avions allemands et américains. A près la guerre, la concurrence des automobiles et des au-



Gare de Morigny-Saint-Michel



tobus et le lourd déficit d'exploitation, condamneront définitivement le transport des voyageurs et le trafic de marchandises. En septembre 1948, le tacot était définitivement supprimé.

L'itinéraire de notre tacot d'Etampes à Boissy le sec

- Départ : Place du Jeu de Paume.
- Suit le Boulevard St Michel jusqu'à la station de Morigny-Saint Michel.
- Passe devant la sucrerie et sous le pont SNCF.
- Longe les sites d'implantation de l'ex Soprorga et de Faurécia en suivant le CR 33 en limite de la commune avec Etampes.
- Traverse le terrain de football et se dirige à travers un terrain boisé aujourd'hui pavillonnaire avant d'arriver, peu essoufflé encore, à la gare de Brières.
- **L'arrivée du Petit train en gare de Brières était pour les enfants un spectacle à ne pas manquer. Un panache de fumée, des coups de sifflet du remorqueur signalaient de loin l'approche du convoi, généralement composé de deux ou trois wagons à plate forme tiré par une locomotive poussive (Roger Etienne).**
- Continue son chemin en longeant quelque peu la rue de la sente d'Au-neau.
- Traverse la rue des Epinants pour suivre un parcours en terrain boisé et accidenté, avec déblais et remblais, tout à fait pittoresque à travers

les lieux-dits d'Heurtebise, la vallée d'Heurtebise et les Groues.

- Là, ça monte ! La ligne fait un coude de 90° pour déboucher sur le plateau. Ouf!... Elle suit le CR n° 47 qui limite encore les deux communes d'Etampes et de Brières en bordure du lieu-dit Les Sirolliers.
- Un autre passage à niveau pour franchir le chemin Vicinal ordinaire n°4 (RD 201 ou route du Chesnay).
- Arrive devant la Maison Lange, aujourd'hui Ferme Hautefeuille, où se trouve l'arrêt facultatif du Chesnay.
- File vers Boissy le Sec après un passage à niveau sur le CR qui mène au Fresne, à travers champs et bois à nouveau.

Le trafic

Outre les voyageurs, le tacot transportait la pulpe de betteraves de la sucrerie de Morigny et les produits maraîchers de la vallée de la Renarde.

L'administration des PTT utilisait dès 1913 les trains du CGB pour l'acheminement du courrier. Dès 1923 la gare de Morigny-ST Michel devenait un grand centre du réseau sud. La ligne du CGB était raccordée à celle du PO (Paris-Orléans) et recevait l'embranchement de la sucrerie. Dépôt et ateliers étaient implantés à l'emplacement des immeubles récents en face de la brasserie des acacias. Néanmoins le trafic fut toujours faible sur cette ligne d'Arpajon, aussi dès 1930 on parlait de sa fermeture prochaine. La guerre de 39-45 la sauva de justesse pour quelques années, ceci malgré 2 allers-retours de 1945 à 1948.

ETAMPES A ARPAJON					
ALLER			RETOUR		
ETAMPES dep.	6 14	17 29	ARPAJON h...dep.	11 45	19 10
Morigny-St-Michel	6 20	17 35	Arpajon...arr	11 50	19 15
Brières-les-Scellés	6 26	17 41	CP...dep.	12 -	19 20
Boissy-le-Sec	6 40	17 53	Boissy-le-Sec	12 05	19 35
Villeneuve	6 54	18 09	Boissy-le-Sec	12 11	20 01
Soury-la-Brèche h.	7 -	18 15	St-Yves h.	12 16	20 06
St-Sulpice-de-F. h.	7 05	18 20	St-Sulpice-de-F. h.	12 20	20 10
St-Yves h.	7 19	18 34	Soury-la-Brèche h.	12 25	20 15
Boissy-le-Sec	7 14	18 29	Villeneuve	12 33	20 23
Boissy-le-Sec	7 50	18 35	Boissy-le-Sec	12 55	20 35
Arpajon	7 55	18 45	Brières-les-Scellés	12 56	20 46
CP	7 20	18 45	Morigny-St-Michel	13 02	20 54
ARPAJON h...arr.	7 30	18 50	ETAMPES...arr	13 08	21 -



La gare

L'emplacement de la gare proposé par le Conseil Général et le Préfet a été examiné par le conseil municipal le 05 novembre 1907 qui a donné un avis favorable : « la station est située en bordure du chemin Vicinal de Brières les Scellés à Etampes (aujourd'hui CD 207), a proximité des deux agglomérations de la commune, que la voie des marchandises et celle de débord avec la cour d'accès, le bâtiment et la halle semblent donner satisfaction aux besoins locaux. »

Aujourd'hui le terre-plein est la Place de l'arrêt des cars dénommée Place du 11 Novembre et le bâtiment a été transformé en une belle demeure.

Anecdotes et vestiges

Le tracé de la ligne est encore nettement reconnaissable à certains endroits de la commune ; en particulier dans les parties boisées des lieux-dits Bas de la Cave, Heurtebise et vallée d'Heurtebise, les Groues, les Sirolliers.

La voie qui subsiste encore derrière Faurécia et la Sacer ne date-t-elle point de cette époque?...

De Brigitte LEAUTE : « à la gare, c'est Mme MALEPART la receveuse qui donnait les billets et Titi Fourniseau qui les poinçonnait. Tout le monde se connaissait, bavardait, c'était le bon temps. Cela a rendu service surtout pendant la guerre pour aller faire ses courses à Etampes ou à Paris. Des fois quand il y avait trop de monde, les voyageurs descendaient des wagons pour le pousser. Il passait devant chez Descroix, ce qui lui a permis d'acheter une emprise de voie pour agrandir son jardin. »

De Daniel Dubocq : « Il avait du mal à passer le virage des Groues en limite d'Etampes quand il transportait la pulpe de la sucrerie. Il passait chez Mme Régnauld et derrière le hangar à Jean-Michel Blaise. »



Huguette Lebretonnic : « On prenait le tacot pour aller à la fête de Boissy le Sec mais quand il y avait de la neige les gens descendaient et poussaient le train. Pareil pour aller à Etampes, c'était amusant. On rigolait. Il rendait bien service et cela évitait d'aller à pied à Etampes par le Lary. En été les escarbilles de la locomotive mettaient le feu aux herbes en bordure des bois et les garçons descendaient pour éteindre les débuts d'incendie. »

Que reste-t-il à présent du CGB ? De son matériel roulant, pour ainsi dire rien. A la fermeture du réseau, les locomotives furent liquidées lors d'une vente à Versailles, chacune au prix d'une automobile. Plus tard, les gens intéressés purent racheter au Conseil Général des emprises de voie.

Les accidents du réseau du CGB

Ils furent assez nombreux et on retrouve de nombreux rapports les concernant aux archives départementales. Au début de l'exploitation, ce furent surtout les chevaux alors employés en grand nombre, qui eurent peur du train et qui fréquemment s'emballaient, causant de multiples dégâts et parfois blessaient des passants. Ainsi, en 1930, la locomotive du train n°11 heurta la voiture du laitier de la Société des fermiers réunis, à Morigny. Il y eut seulement du lait répandu. Ainsi, en 1921, à Etampes, le sifflet de la locomotive n°7 fait peur à des chevaux, le charretier est renversé et la voiture lui passe sur les reins.

S'il fallait un épilogue, à cette rétrospective de l'histoire locale, je l'emprunterais à l'auteur d'un livre de 1981 sur la vallée de la Renarde que notre tacot parcourait : « il était pourtant bien sympathique ce tacot qui transportait voyageurs et marchandises. Bien sûr les horaires n'étaient pas toujours respectés, les incidents multiples, mais un peu d'imprévu peut avoir un certain charme » .

Sources : Archives départementales de l'Essonne
Les délibérations des Conseils Municipaux de l'époque
Un Blog de St Sulpice de Favières
Une publication : 150 ans de Chemin de fer en Essonne (Editions Amatteis)





> A.C.B

un spécialiste de la conception de vos agencements en bois

Le Briolin a rencontré Eric PALLIER dans son atelier situé sur le site de BRK (à côté de Faurecia). A.C.B est une S.A.R.L (Société à responsabilité limitée) spécialisée dans l'agencement en bois des jardins et mobilier pour les jardineries.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste l'agencement ?

Pour mon activité, j'utilise les différents types de bois. Je fournis avant tout une prestation sur mesure en fabrication et en pose. J'ai pour vocation l'aménagement d'espaces dédiés à l'exposition des produits des magasins et à la décoration. C'est un métier qui conjugue créativité, compétences techniques et fibre commerciale.

Quel est votre parcours professionnel (formation, études...) ?

Après un BEP micromécanique, j'ai travaillé comme dessinateur-projeteur dans le milieu de l'automobile, puis pour le traitement des eaux et l'aviation. Je me suis dirigé vers la filière bois et suis artisan depuis 15 ans.



Quel est l'historique de votre société ?

Je travaillais auparavant dans une entreprise de négoce et de fabrication de mobilier d'agencement de magasin. J'ai créé ma SARL en juin 2014 afin de me consacrer à ma passion : l'étude, la fabrication et l'installation de structures en bois. Je suis l'unique gérant et depuis peu j'emploie un salarié.

Quel bois utilisez-vous ?

Le bois utilisé est déterminé en fonction de la réalisation à effectuer en fonction du goût et du budget des clients. Le bois « traité autoclave Epicéa » a un prix plus abordable. Le bois « thermo-chauffé » a un aspect brun et naturel. Le bois « Douglas » est un bois rosé plus dur. Le Teck et l'IPE, naturels et imputrescibles, sont des bois rouges et beaucoup plus chers qui grisailent aussi vite que le bois traité.

Comment procédez-vous ?

Les chantiers avec les entreprises se font par « appel d'offres » ou sur devis. La réalisation se fait par différentes étapes :

Dans mon bureau d'étude j'effectue tout d'abord un plan, un chiffrage et un devis. Le client valide sa demande.

S'il y a série, je crée un gabarit pour la production. Sinon pour les particuliers après signature du client, je fabrique, je livre et je pose. J'effectue un premier montage en atelier et je me rends sur place pour le montage final.





Nos entreprises

Quels sont vos clients et vos réalisations ?

Je travaille pour les professionnels et les particuliers. Mes réalisations pour particuliers sont : terrasses, espaces de vie, pergolas, fontaines, bacs, clôtures, maisonnettes, caches poubelles, bancs, abris...

Pour les professionnels, je réalise l'aménagement de racks de présentation, de auvents et de stands avec thèmes selon les saisons : Noël, Pâques... Par exemple, j'ai réalisé un auvent couvert pour une jardinerie près de Lisieux avec l'aide d'auto-entrepreneurs de la région. En Ile de France, je travaille souvent avec un paysagiste local.

Parlez-nous de vos plus belles créations ?

Je travaille beaucoup avec les professionnels de la jardinerie. J'aime tout particulièrement les agencements de salons pour la période Noël. Les stands «journées des plantes» à Chantilly, les salons au Grand Palais et aux Tuileries sont également des chantiers de prestige.

Etre agenceur : c'est une expérience, un savoir-faire artisanal couplé à des moyens numériques mis au service de la créativité avec des réalisations originales.



Pourquoi êtes-vous installé à Brières Les Scellés ?

Je travaillais dans cette région depuis de nombreuses années et je la trouve propice à de futures belles créations. La situation géographique de la zone d'activité est idéale, facilité d'accès à la N20. La communication est faite par les flyers distribués auprès des particuliers et des entreprises, de bouche à oreille et le site que vous pouvez consulter :

<http://agencement-concept-bois.over-blog.com>



Associations

Le 14 janvier 2016, l'assemblée générale de l'A.S.L.B. a élu son nouveau bureau. Souhaitons bonne chance à son nouveau conseil d'administration composé de :

- Philippe ROUSSIN, son Président,
- Daniel ROUSSEAU, vice-président,
- Maryse DAVID, secrétaire et Claudine MACE, trésorière.

Les randonnées pédestres emmèneront comme à l'accoutumée les marcheurs-adhérents de l'ASLB sur tous les chemins du sud-Essonne sous la compétence de nos coaches.



Association sportive loisirs Brières



Marches sportives ou plus paisibles pour ceux qui le souhaitent occuperont nos matinées dans la même bonne entente, solidarité et convivialité. A vos bâtons, à vos chaussures... !

Les responsables de l'ASLB sont joignables à l'adresse mail suivante :
aslb.brieres@gmail.com

> Des animations pour tous les goûts



Concert



Le dimanche 28 juin dernier, Briolines et Briolins, amis et connaissances se sont trouvés réunis en l'Eglise Saint Quentin pour assister au concert donné par le cœur de l'Orchestre de Chambre d'Etampes sous la Direction de Rodolphe Gibert avec la participation de la Soprano Stéphanie Goasdoué et au piano Graziella Madrigal. L'église était bondée d'admirateurs dont les oreilles ont vibrés sous les voix enchanteresses de la chorale qui interprétait du Mozart, Chopin, Verdi, Schubert, Madrigal, etc...



La fête des voisins, une fête conviviale en toute simplicité.

Instaurée en France, la fête des voisins se répand désormais dans 33 pays sur 5 continents et réunissant environ 6 millions de voisins. En effet, cette célébration est une façon conviviale d'optimiser les relations de voisinage, mais aussi de se retrouver entre voisins.

Ce sympathique événement, inventé en France en 1999 par Atanase Périfan, adjoint au maire du 17^{ème} arrondissement de Paris, encourage les personnes à se retrouver autour d'un cocktail ou d'un plat entre voisins.

Cette année en 2016, la fête des voisins sera organisée le vendredi 27 mai.

Autour d'un repas ou d'un buffet improvisé, les voisins peuvent lier connaissance et partager un moment de convivialité. Au-delà d'une soirée de fête, le principal objectif est de cultiver des relations, de renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas de consolider une solidarité de proximité.

La mairie encourage cet événement qui contribue à rompre l'anonymat et l'isolement. Vous pouvez organiser la fête dans votre rue, ruelle ou quartier n'hésitez pas à demander en mairie des barrières afin de sécuriser votre repas.

Pour la fête, chacun apporte : une table, une chaise, des tréteaux et surtout un plat, une salade, des boissons, une spécialité que tout le monde se partagera. Mémo-risez votre première fête des voisins et transmettez-nous vos photos afin qu'elles soient publiées dans l'édition du Briolin du mois de juillet ou sur le site de la commune.

Mieux se connaître permet de mieux vivre ensemble, alors n'hésitez plus, rassemblez-vous entre voisins le vendredi 27 mai au soir.

N'oubliez rien ! Pensez à tout le monde !





Une fois de plus la soirée moules-frites a rencontré un franc succès, une centaine de convives sont venus à ce moment de convivialité qui s'est déroulé le 3 octobre dernier. Sous la baguette du chef d'orchestre.....oh non «du couteau du chef du grattage de moules», Serge encourage Ginette, Maggy, Marie-Christine, Marie-Thé, Raymonde et Jacques, les volontaires qui ont une rude tâche pour venir à bout des 80 kg de moules à nettoyer Pendant ce temps l'initiateur de cette soirée, Francis pensif surveille avec attention la cuisson des oignons. Les Briolins, avant de déguster les moules-frites ont pu jouer au Casino installé pour l'occasion. Pour terminer la soirée, Jacques a poussé la chansonnette accompagné à la guitare par Bernard.



PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2016 À VENIR

- **Samedi 18 juin > Barbecue de l'été / Parc de la Faisanderie** - Adulte 15 € / Enfant 8 €
- **Dimanche 19 juin > Vente de brioches dans le village**
- **Dimanche 26 juin > Brocante / Parc de la Faisanderie**
- **Samedi 9 et Dimanche 10 juillet > Fête du village / Parc de la Faisanderie** - Manèges, animations
Feu d'artifice le samedi 9 juillet
- **Samedi 1^{er} octobre > Soirée moules-frites / Parc de la Faisanderie** - Adulte 15 € / Enfant jusqu'à 10 ans 8 €
- **Dimanche 6 novembre > Marché gourmand / Salle des fêtes**
- **Dimanche 12 novembre > Soirée aligot / Parc de la Faisanderie** - Adulte 15 € / Enfant jusqu'à 10 ans 8 €

UNE PENSEE POUR JOSIANE

Le 19 Septembre Josiane Dubocq nous quittait à l'âge de 73 ans laissant Serge, son mari, totalement désespéré à la Maison de Retraite de la Chalouette et nous-mêmes ses voisins, abasourdis, à la suite de son accident vasculaire foudroyant dont elle ne s'est pas remise malgré l'intervention rapide du SAMU.



Josiane et Serge ont certes disparu de notre horizon, mais les Briolins garderont en mémoire ce couple qui déambulait main dans la main avec le sourire des gens heureux. Pour moi, c'est une voisine de confiance que j'ai perdue puisqu'elle avait les clés de ma maison, en face, et aussi une précieuse collaboratrice puisque nous avons travaillé tous les deux à la mairie pendant 29 ans.

Josiane était très appréciée pour ses qualités professionnelles : goût du travail bien fait, maîtrise des nouveaux problèmes liés à l'informatique, finesse d'écriture d'une écolière appliquée, chaleur du contact avec ses concitoyens et notamment avec le service d'Aide à Domicile. Elle avait une parfaite connaissance du village et de ses habitants qu'elle a recensés par trois fois lors des recensements de la population. Elle était toujours disponible pour aider lors des réceptions diverses organisées par la commune, par le CCAS ou la FNACA.

Une fois à la retraite, elle n'est pas restée inactive et s'est trouvée de multiples activités ou passe-temps en commun avec son mari, cultivateur retraité, entre autres : aller à la piscine d'Etampes régulièrement, participer au groupe folklorique de Pussay, faire des voyages avec l'association Evasion ou le CCAS de Brières, fréquenter les concours de belote des villages aux alentours.

Son loisir préféré néanmoins restait le scrabble, une passion qui lui a permis de se qualifier et de s'illustrer au championnat de France en 2012 à Vichy.

En 2014 elle a dû réduire ses activités pour se consacrer à son mari hospitalisé à plusieurs reprises à Etampes puis à Evry suite à plusieurs accidents vasculaires cérébraux.

C'est avec une vive émotion que j'ai écrit ces quelques lignes pour honorer sa mémoire et que Brières ne l'oublie pas :

« parce qu'avec le temps, va, tout s'en va
on n'oublie le visage et on oublie la voix ... » (Léo Ferré)

Guy Bersat

E T A T C I V I L

SE SONT UNIS

BENAMAR Nor-Eddine	15.02.2015
AZZEDINE Leïla	
LAPORTE Eric	15.05.2015
GUIHOU Catherine	
LANCEREAU Pascal	13.06.2015
LEBOSSÉ Patricia	
CASTELLANO Fabrice	27.06.2015
CHALLIER Carolle	
DELMOLY Dominique	04.07.2015
BOUTANT Patricia	

NOUS ONT REJOINTS

PONSON Paul	14 juin
MOREAU Rose	29 juin
DANIEL Timéo	26 août
DENIAU Jules	17 septembre
BAUDRY Julia, Stella	25 septembre
GUILLAUME Ayden	26 septembre
JACQUEMARD Andréa	05 octobre
JACQUEMARD Liam	05 octobre
BOUHALI QUERTAINMONT Lounis	01 décembre
DEVIIENNE Estelle	20 décembre

NOUS ONT QUITTES

HODOUL Francis	21.01.2015
BESCH Raymond	05.02.2015
GILLET Josiane	19.09.2015

Tarin des aulnes

Ordre : Passériformes
Famille : Fringillidés
Genre : Spinus
Espèce : spinus
Espèce monotypique
Taille : 12 cm
Poids : 10 à 14 g
Longévité : 11 ans



Petit oiseau assez voisin du chardonneret au plumage vert-jaune vif. Il se déplace en groupe qui peut être formé de quelques individus à quelques dizaines de couples. C'est un très bon percheur, il n'hésite pas à se mettre la tête en bas pour attraper quelques graines qu'il trouve à l'extrémité d'une branche. Il se nourrit de graines qu'il trouve dans les aulnes, les bouleaux ou les ormes, mais aussi de graines de chardons et de pissenlits. Confiné à l'origine aux forêts de conifères des régions montagneuses, le Tarin s'est graduellement propagé dans les plaines, colonisant les parcs et les forêts de conifères.

L'artiste, amoureux de la nature et principalement des animaux, a mis tout son cœur dans la réalisation de cette œuvre allant même jusqu'à peindre dans l'œil de l'oiseau le reflet d'un arbre.

CHAPEAU L'ARTISTE !

3MTS et Le C.F de Brières Les Scellés présentent:

LES BRIOFOLIES

Festival du Bout du Mont

Au Parc De Brières Les Scellés

JOURNÉE CULTURELLE ET SOIRÉE CONCERTS

À PARTIR DE 11H

JUSQU'À 3H

Avec

5€

LILY&CO
YODHA WAN
DAGYDE
NOFLIPE

Samedi

7

Mai

CHERNOBILLY BOOGIE



Les BrioFolies

plus d'infos sur briofolie.fr

Bar-Restaurant Expositions Marché Concerts
Structures Gonflables Animations pour enfants



Orpheopolis



AVIVA



CREA' TIFS



BENALU

